

Brevet et à la Maîtrise de CAVISTE 2018

MODULES DE GESTION POUR LE BREVET						
Responsable	Acronyme	Titre		Points capitalisables	Heures	Périodes
Modules OBLIGATOIRES pour le Brevet						
F. Burdet	B	01	Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	-	30	40
S. Hautier	B	02	Analyse économique et financière de l'entreprise	-	70	92
S. Hautier	B	03	Marketing	-	30	40
S. Hautier	B	04	Gestion du personnel	-	30	40
				sous total		212

MODULES D'ŒNOLOGIE POUR LE BREVET						
Modules OBLIGATOIRES pour le Brevet						
Responsable	Acronyme	Titre		Points capitalisables	Heures	Périodes
Ch. Guyot		WT 01	Réception des raisins, extraction, fermentations, élevage et clarification	6	63	88
S. Hautier		WT 02	Mise en bouteilles et conditionnement	2	20	28
S. Hautier		WT 03	Hygiène, gestion de l'eau, de l'air, des effluents et de l'énergie	2	20	28
M. Mertenat		WT 04	Dégustation, analyses et techniques de laboratoire	4	40	54
Ch. Guyot		WI-WT 05	Maturation et vendanges	2	20	28
				sous total	16	226
				TOTAL		438

Points capitalisables - Remarque :

Au minimum **16 points** de modules en œnologie doivent être capitalisés pour l'obtention du Brevet de Caviste.

MODULES DE GESTION POUR LA MAITRISE						
Responsable	Acronyme	Titre		Points capitalisables	Heures	Périodes
Modules OBLIGATOIRES pour la Maîtrise						
F. Burdet	M	01	Planification économique et financement	-	35	48
F. Burdet	M	02	Economie politique et politique agricole (viticole)	-	35	48
S. Hautier	M	03	Droit agricole et formes d'entreprises	-	30	40
S. Hautier	M	04	Assurances, prévoyance, fiscalité	-	30	40
F. Burdet	M	05	Gestion stratégique	-	30	40
				sous total		216
Modules A CHOIX pour la Maîtrise						
Ch. Guyot		WI-WT 06	Connaissance des vignobles	2	20	28

MODULES D'ŒNOLOGIE POUR LA MAITRISE						
Modules A CHOIX pour la Maîtrise						
Responsable	Acronyme	Titre		Points capitalisables	Heures	Périodes
L. Van Gysel		WT 07	Conception et aménagement d'une cave	3	33	44
S. Hautier		WT 08	Elevage des vins sous bois	1	10	12
Ch. Guyot		WT 09	Vins doux, vins spéciaux	1	10	12
J. Roesle-Fuchs		WT 10	Mousseux et vins effervescents	1	10	12
B. Bach		BF 23	Distillation	3	30	40

Points capitalisables - Remarque :

Au minimum **20 points** de modules (16 points Brevet compris) doivent être capitalisés pour l'obtention de la Maîtrise de Caviste. Les modules techniques obligatoires pour le Brevet de Viticulteur-trice peuvent aussi être capitalisés. D'autres modules à choix sont proposés par d'autres prestataires de formation (voir Agora).